

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD

OBJET
Dispositif « Chèque Champion » CSM Force Athlétique

N° D_91_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt cinq, le 23 juin à 19 heures 10, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 16 juin deux mil vingt cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoints au Maire, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme CAMACHO représentée par Mme CORNEILLAN, M. DOURET représenté par Mme MAIROT, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, Mme IN représentée par M. LEMOINE, M. MALONGA représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. JEGO.

Absente : Mme SAINTE ROSE

Secrétaire de séance : M. MONIER



DATE
D'AFFICHAGE
26 juin 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

24

votants

34

Yanis TRABELSI, athlète du CSM Force Athlétique, a participé aux Championnats de France Jeunes qui se sont déroulés du 19 au 27 avril 2025 à Villenave-d'Ornon (33140) et est parvenu à se hisser à la 3^e place de ces championnats.

Compte tenu de la performance de ce sportif, il est demandé d'attribuer la somme de 500 euros au CSM Force Athlétique pour participer aux frais engagés lors de cette compétition au titre du dispositif Chèque champion.

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 16 juin 2025

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 17 juin 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITE

- D'ATTRIBUER un montant de 500 euros à l'association CSM Force Athlétique pour la participation aux Championnats de France de Yanis TRABELSI au titre du dispositif Chèque Champion.
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.


 Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 James CHÉRON